

Jacques paye des ordures ménagères depuis des années.  
 Cette feuille d'imposition est de 2008.

5F0109587

Pour vous renseigner

↳ Sans vous déplacer, par téléphone : Centre impôts service pour des renseignements généraux :

\*(coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur).

↳ Sans vous déplacer, par internet : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), pour consulter votre compte fiscal, réaliser des démarches ou payer

↳ Sur place : Pour simplifier vos démarches, vous pouvez désormais obtenir les renseignements et documents fiscaux ainsi que déposer vos dossiers fiscaux, à votre choix, aux deux guichets suivants de votre Centre des finances publiques.

Pour obtenir des réponses plus détaillées auprès d'un guichet du Centre des finances publiques :

- Sur le montant de votre impôt
 

Tél : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_@dgfip.finances.gouv.fr  
 Accueil du public : TLJ SAUF SAMEDI 8H30-12H 13H30-16H ET SUR RENDEZ-VOUS
- Sur le paiement de votre impôt
 

Tél : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_@dgfip.finances.gouv.fr  
 Accueil du public : TLJ9H/12H-13H/16H30 SFVEN AM SAM Avec ou sans rendez-vous

**TAXES FONCIÈRES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS**

Département : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement <sup>4</sup>	Taxe ordures ménagères <sup>1</sup>	TOTAL des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2008	14,31 %	%	4,69 %	11,70 %	3,60 %	15,71 %		
	Taux 2009	14,31 %	%	4,69 %	11,91 %	3,65 %	15,71 %		
	Adresse	LE VILLAGE							
	Base	135		135	135	135	135		
	Cotisation	19		6	16	5	21	67	
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisations 2008	19		6	15	5	21		
	Variation en % <sup>2</sup>	0 %	%	0 %	+6,67 %	0 %	0 %		
Propriétés non bâties	Taux 2008	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2009	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisations 2008								
	Cotisations 2009								
	Variation en % <sup>2</sup>	%	%	%	%	%	%	%	
	Dégrèvements jeunes agriculteurs des propriétés non bâties								
	Base du forfait forestier <sup>3</sup>								
	Majoration base terr. const. <sup>5</sup>								
Caisse d'assurance des accidents agricoles						X			
Base « État »									
Base « Collectivités »									
Frais de gestion de la fiscalité directe locale <sup>6</sup>								5	
Dégrèvement « Habitation principale » <sup>7</sup>									
Dégrèvement JA « État » <sup>8</sup>									
Dégrèvement JA « Collectivités » <sup>8</sup>									
<b>Montant de votre impôt</b>								<b>72</b>	

Référence administrative : \_\_\_\_\_

1101007.009 - IMPRIMERIE NATIONALE 2009 - 0 000403